



# LETTRE d'information

AUX ENTREPRISES ET COMMERÇANTS

JUIN  
2020  
N°19

## L'EDITO

Bonjour à tous,

Face à l'actualité COVID, l'activité est difficile pour tout le monde. Nous devons aujourd'hui nous adapter, repenser notre modèle économique et surtout refaire une trésorerie !

**L'association EMF n'a jamais cessé de travailler ces derniers mois.** Nous sommes à l'initiative de l'envoi d'un courrier, signé par le Club des entrepreneurs niortais, le CJD, les associations des commerçants de La Mude et d'Aiffres, la CPME et Entreprendre au Féminin, à Jérôme BALOGÉ pour qu'il renonce à percevoir la TLPE et autres taxes locales afin d'aider les entreprises à passer ce tsunami Covid. Nous n'avons pas eu de réponse à notre demande même s'il y a eu quelques mesures prises par la CAN. Une exonération de la Taxe sur les Enseignes -TLPE- aurait pourtant été un geste fort de soutien à l'ensemble des entreprises de l'agglomération...

D'autre part sur le sujet des **gens du voyage**, l'association EMF a participé et est à l'initiative de nombreuses réunions avec les différentes instances publiques, forces de l'ordre et préfecture suite aux occupations illicites de terrains privés, dégradations, vols et incivilités pendant le confinement. Il en a résulté l'expulsion de plusieurs campements. Nous rappelons que les propriétaires doivent porter plainte rapidement et enclencher une procédure en référé.

Au niveau des **C.D.A.C** (ndlr \* la Commission Départementale d'Aménagement Commercial autorisant ou non le droit d'exploiter des surfaces commerciales), la CAN, la CCI, et le Département ont voté favorablement en janvier pour l'implantation d'un important complexe commercial sur Terre de Sports,

sans que l'on ne connaisse les enseignes à venir. La CAN a vendu ces terrains à un promoteur pour la construction de 2 projets représentant 4000 m<sup>2</sup> de magasins supplémentaires ! Bien sûr nous étions en complet désaccord.

Nous insistons sur la nécessité de remplir d'abord les locaux et terrains disponibles sur les zones actuelles avant d'autoriser l'augmentation de la surface commerciale sur Terre de Sports. Nous avons donc engagé un recours en CNAC (Commission Nationale) pour protester contre cette décision. Nous réfléchissons depuis avec la CAN à la rédaction d'une charte garantissant pour les prochaines années les intérêts de Mendès-France.

N'ayant pu débattre avec vous de tous ces sujets lors de notre assemblée générale prévue début avril, puis finalement annulée à cause du confinement, nous avons fixé une nouvelle date

### **Le mardi 24 novembre 2020 pour un AFTERWORK / AG à l'hôtel IBIS**

Ce sera l'occasion de recréer notre chaîne d'union et d'échanger sur l'après Covid.

Nous comptons sur vous pour renouveler votre adhésion 2020. Les frais de fonctionnement, de communication et d'avocat pour le recours en CNAC ne sont pas négligeables !

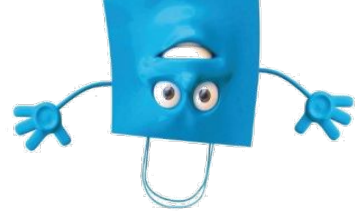
L'EMF sera toujours à vos côtés pour protéger vos intérêts. L'évolution du Covid est plutôt rassurant et devrait nous permettre de repartir : patience et espoir sont de mises.

En attendant le 24 novembre, prenez soin de vous.

Bien à vous.

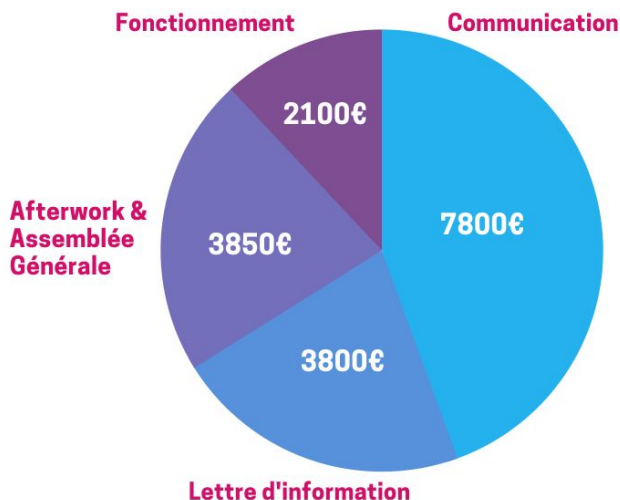
William BERTHELOT, président de l'EMF

# ZOOM



## POURQUOI VOTRE COTISATION AUGMENTE CETTE ANNÉE ?

Depuis 2016, votre cotisation annuelle payée par environ 150 adhérents était de 100 € HT par entreprise. Cette cotisation permet de financer :



### - Nos frais de fonctionnement

### - Nos frais de communication (voir détail ci-dessous).

Depuis 2018, afin de renforcer notre image auprès des consommateurs, nous avons décidé d'investir dans un film publicitaire diffusé au CGR de Niort – dans 6 salles sur 11 - avant le début des films. Ce choix nous engage pour 3 ans, jusqu'en mars 2021, pour un coût total de 20.211 € h.t. (conception et diffusion).

Notre budget s'équilibre mais sans marge de manœuvre.

Or, suite à notre désaccord quant au développement commercial sur "Terre de sports" - *Que notre président William Berthelot vous expliquera en détails lors de la prochaine A.G. du 24 novembre prochain* -, nous devons nous faire assister d'un avocat conseil entraînant plusieurs notes d'honoraires en fonction de la durée de la procédure.

Depuis l'origine de l'association, nous avons décidé d'être seuls financeurs de nos actions afin de rester seuls décideurs. Il n'est pas question d'être redevable et donc dépendant de quelconque organisme public qui nous subventionnerait. Il en va de notre indépendance et de notre liberté.

C'est pourquoi, après 4 ans sans augmentation, le Conseil d'Administration de notre association a décidé de porter la cotisation annuelle de 100 à 130 € HT pour financer ses actions.

Cette augmentation méritait quelques explications dont nous vous reparlerons bien entendu à l'A.G. du 24 novembre ; et nous vous remercions de votre soutien.

*Le Bureau de l'EMF NIORT/CHAURAY*




### INFO TRAVAUX !

À ce jour, seuls les travaux de la rue des Herbillaux (travaux d'assainissement en cours et travaux de voirie à suivre jusqu'à fin août) sont programmés.

**ASSOCIATION ESPACE MENDÈS FRANCE NIORT – CHAURAY**

 [emfniortchauray@gmail.com](mailto:emfniortchauray@gmail.com)

 06.45.06.51.95

Pour nous retrouver sur



Facebook :

[@mendesfrancenortchauray](https://www.facebook.com/mendesfrancenortchauray)

Réalisation : MAYPOK agence de communication